

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 31 mars 2017

DH-SYSC-II(2017)R1

COMITE DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

COMITE D'EXPERTS SUR LE SYSTÈME
DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME
(DH-SYSC)

GROUPE DE RÉDACTION II SUR LES SUITES À DONNER AU
RAPPORT DU CDDH SUR L'AVENIR À PLUS LONG TERME
DU SYSTÈME DE LA CONVENTION
(DH-SYSC-II)

RAPPORT DE RÉUNION

1^e réunion

30-31 mars 2017

Point 1 : Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux, et élection d'un/une vice-président(e)

1. Le Groupe de rédaction II sur les suites à donner au rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-II) a tenu sa 1^{re} réunion à Strasbourg, du 30 au 31 mars 2017, sous la présidence de Mme Florence MERLOZ (France). La liste des participants figure à l'annexe I. L'ordre du jour, tel qu'il a été adopté, figure à l'annexe II. Le Groupe élit M. Alfonso BREZMES MARTÍNEZ DE VILLARREAL (Espagne) Vice-Président.

2. M. Mikhail LOBOV, Chef du Service des politiques et de la coopération en matière de droits de l'Homme procède à une allocution de bienvenue et souligne l'importance des travaux du Groupe, lesquels se poursuivront dans le cadre du prochain biennium.

3. Le Groupe de rédaction salue la tenue du Séminaire sur la place de la Convention européenne des droits de l'homme dans l'ordre juridique européen et international (Strasbourg, 29-30 mars 2017), précédant le lancement de ses travaux. Il salue le haut niveau des orateurs et participants, réunissant des juges de la Cour internationale de justice et de la Cour européenne des droits de l'homme, des Agents de Gouvernements ainsi que d'éminents spécialistes et praticiens du droit international, et permettant de très riches échanges qui nourriront les travaux du Groupe. Il remercie chaleureusement les autorités norvégiennes de cette initiative, et plus particulièrement M. Morten RUUD (Norvège) pour son engagement personnel dans la préparation de cet événement, ainsi que le réseau universitaire *PluriCourts* pour son apport scientifique très important. Il salue la publication à venir des actes, qui constitueront une base importante pour ses travaux. Le programme du séminaire figure en annexe III.

Point 2 : Travaux sur la place de la Convention européenne des droits de l'homme dans l'ordre juridique européen et international

4. Lors de leur 1252^e réunion (30 mars 2016), les Délégués des Ministres ont décidé ce qui suit :

« [ont chargé] le CDDH de mener une analyse approfondie de toutes les questions portant sur la place de la Convention dans l'ordre juridique européen et international ainsi que sur les perspectives à moyen et plus long terme, à la lumière des paragraphes du rapport y afférents (conclusion § 203 iii). »

5. Le Groupe détermine la liste des trois sujets prioritaires qu'il convient d'examiner dans le cadre de ses travaux, tels qu'ils émanent du rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention européenne des droits de l'homme (« le rapport du CDDH »), à savoir :

- le défi de l'interaction entre la Convention et d'autres branches du droit international y compris le droit international coutumier;
- l'interaction entre la Convention et d'autres instruments internationaux des droits de l'homme auxquels les Etats membres du Conseil de l'Europe sont parties;
- l'interaction entre la Convention et l'ordre juridique de l'Union européenne, et d'autres organisations régionales.

6. En ce qui concerne le défi de l'interaction entre la Convention européenne des droits de l'homme et les principes généraux du droit international, ainsi que d'autres branches du droit international (voir notamment les paragraphes 185 à 187; 189 et 192 du rapport du CDDH), le Groupe décide, notamment à la lumière des échanges lors du séminaire, qu'il convient d'examiner notamment les questions de :

- la méthodologie d'interprétation par la Cour (il s'agira de déterminer ultérieurement si ce sujet doit faire l'objet d'une étude distincte) ;
- les notions de juridiction, au sens de l'article 1 de la Convention, et de responsabilité (y compris les questions liées au contrôle effectif);
- les rapports entre les résolutions du Conseil de sécurité et la Convention ;
- la Convention et le droit international humanitaire.

7. En ce qui concerne l'interaction entre la Convention et d'autres instruments internationaux des droits de l'homme auxquels les Etats membres du Conseil de l'Europe sont parties, le Groupe décide qu'il convient d'examiner l'interaction entre la Convention et les organes des traités des Nations Unies, à la lumière notamment des paragraphes 182 à 184 ainsi que du paragraphe 188 du rapport du CDDH. Il rappelle qu'il convient d'aborder à cet égard la question d'une requête introduite devant la Cour déclarée irrecevable en vertu d'une décision non motivée, alors que la communication qui est ensuite présentée au Comité des droits de l'homme des Nations Unies est déclarée recevable¹.

8. En ce qui concerne l'interaction entre la Convention et l'ordre juridique de l'Union européenne, et d'autres organisations régionales, le Groupe décide qu'il convient d'examiner l'interaction entre la Convention et l'ordre juridique de l'Union européenne notamment sous l'angle des relations entre les deux cours (voir notamment paragraphes 177-181 et 190-191 du rapport du CDDH). L'accent sera mis sur les conséquences du retard de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention, ainsi que les réponses possibles aux conséquences du retard, sous la forme de mécanismes ou modalités à définir, à la lumière de la session y relative du séminaire. Les travaux ne couvriront pas la question de l'adhésion de l'Union européenne à d'autres traités du Conseil de l'Europe. La question de la relation avec d'autres entités telles que l'Union économique eurasiatique pourra être également abordée.

9. Le Groupe souligne que l'objectif de l'ensemble des travaux devra être la préservation de l'efficacité du système de la Convention contre les risques de fragmentation de l'espace juridique européen et international dans le domaine de la protection des droits de l'homme, né d'interprétations divergentes. Chaque défi présenté dans le rapport du CDDH devra faire l'objet d'un bilan puis d'une analyse permettant d'identifier les risques sous-jacents qu'il comporte, ainsi que les réponses concrètes et pragmatiques à y apporter, sous l'angle du système de la Convention. En vue d'élaborer des réponses à moyen et long terme, il conviendra de se concentrer sur des actions de suivi des instances du Conseil de l'Europe.

¹ Voir le paragraphe 184 du rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention et la note 224 qui fait référence notamment à *María Cruz Achabal Puertas c. Espagne* (1945/2010), CCPR/C/107/D/1945/2010 (2013) ; 20 IHRR 1013 (2013).

10. Le Groupe procède ensuite à la définition de ses méthodes de travail proposées pour la poursuite de ses travaux, à savoir :

- la désignation de rapporteurs une fois les thèmes endossés par le DH-SYSC, au plus tard avant la réunion du CDDH et selon une procédure mise en place par le Secrétariat ;
- l'éventuelle contribution du CAHDI et d'autres instances pertinentes aux travaux ;
- la participation ponctuelle d'experts *ad hoc* sur des sujets spécifiques.

Point 3 : Organisation des travaux futurs

11. En vue de la prochaine réunion (20-22 septembre 2017), et sous réserve que le DH-SYSC endosse ses orientations, le Groupe charge le Secrétariat de préparer un projet de structure pour faciliter les analyses qui seront menées.

12. Le Groupe envisage deux modalités possibles pour la conduite des travaux, soit des travaux menés en parallèle soit des travaux menés consécutivement sur chacun des sujets. Le Groupe exprime sa préférence pour cette seconde option.

* * *

Annexe I - Liste des participants**MEMBERS / MEMBRES****BULGARIA/BULGARIE**

Ms. Emanuela TOMOVA, Chef de service « Droits de l'homme » à la direction Droits de l'homme au Ministère des affaires étrangères.

CROATIA/CROATIE

Ms. Morana BRIŠKI, Head of Department, Department for case-law research and harmonisation of the legislation with the European Convention on Human Rights, Office of the Agent of Croatia before the European Court of Human Rights

CYPRUS/CHYPRE

Ms. Eleni Loizidou, Attorney-at-law for the Republic of Cyprus, Law Office of the Republic of Cyprus

CZECH REPUBLIC/REPUBLIQUE TCHÈQUE

Mr. Ota HLINOMAZ, Senior Ministerial Counsellor, Office of the Government Agent before the European Court of Human Rights, Ministry of Justice of the Czech Republic

DENMARK/DANEMARK

Mr. Rasmus KIEFFER-KRISTENSEN, Head of Department, Danish Ministry of Justice

Ms. Maria Aviaja SANDER HOLM, Special adviser, Constitutional Law and Human Rights Division, Danish Ministry of Justice

FINLAND/FINLANDE

Ms. Katja KUUPPELOMÄKI, Legal Officer, Unit for Human Rights Courts and Conventions, Legal Service, Ministry for Foreign Affairs of Finland

FRANCE

Mme Florence MERLOZ, Chairperson of DH-SYSC-II / Présidente du DH-SYSC-II, Sous-directrice des droits de l'homme, Direction des affaires juridiques, Ministère des affaires étrangères et du développement international,

GERMANY/ALLEMAGNE

Ms. Cornelia WÖLK, Staff Counsel, Ministry of Justice

GREECE/GRÈCE

Mme Sofia KASTRANTA, Conseiller juridique adjoint, Département Juridique Spécial, Ministère des affaires étrangères

ITALY/ITALIE

Ms. Maria Laura Aversano, Co-Agent of the Italian Government at the Ministry of Foreign Affairs

LATVIA/LETTONIE

Ms. Kristīne LĪCIS, Representative of Latvia before European Court of Human Rights, Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Latvia

Ms. Anta Rutka-Kriškalne, Head of the Government Agent's Office

NETHERLANDS/PAYS-BAS

Ms. Kanta ADHIN, Deputy Government agent to the European Court of Human Rights, Legal Affairs Department, International Law Division

Ms. Clarinda COERT, Ministry of Security and Justice, Legislation Department

NORWAY/NORVÈGE

Ms. Tonje RUUD, Legal Adviser, Ministry of Justice and Public Security, Legislation Department

Ms. Elin Widsteen, Senior Adviser, Norwegian Ministry of Foreign Affairs, Legal Affairs Department, Section for Humanitarian and Criminal Law

POLAND/POLOGNE

Ms. Joanna PILASZEK, Attache, Department for Proceedings before International Human Rights Protection Bodies, Ministry of Foreign Affairs of Poland

ROMANIA/ROUMANIE

Ms. Catrinel BRUMAR, Agent of the Government before the European Court of Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

RUSSIAN FEDERATION/FÉDÉRATION DE RUSSIE

M. Vladislav ERMAKOV, Ministry of Foreign Affairs

M. Stanislav KOVPAK, Représentant du Ministère de la Justice de la Fédération de Russie, Représentation de la Fédération de Russie auprès du Conseil de l'Europe

Ms. Kseniya ROGOZYANSKAYA, advisor to the Representation of the Ministry of Justice of the Russian Federation in Strasbourg

Ms. Olga ZINCHENKO, attaché in the Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation

SPAIN/ESPAGNE

Mr. Alfonso BREZMES MARTÍNEZ DE VILLARREAL, Vice-Chairperson of DH-SYSC-II / Vice-Président du DH-SYSC-II, Senior State Attorney of the Constitutional Law & Human Rights Department, Ministry of Justice

SWEDEN/SUÈDE

Mr. Daniel Wällander, Legal Adviser, Department for International Law, Human Rights and Treaty Law Ministry for Foreign Affairs, Government Offices of Sweden

SWITZERLAND/SUISSE

Mr Adrian SCHEIDEGGER, Agent suppléant du Gouvernement suisse devant la Cour européenne des droits de l'homme et le CAT, le CERD et le CEDAW, Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral de la justice

TURKEY/TURQUIE

Mr. Harun ÇEVİK, Deputy to the Head of the Department of Human Rights, Ministry of Justice

Ms. Gül Pelin Kaya, Judge-Rapporteur, Ministry of Justice

Ms. Sibel ERKAN, Deputy Permanent Representative, Ministry of Foreign Affairs

M^{me} Aysen EMÜLER, Experte juridique, Représentation permanente de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

Mr. Chanaka WICKREMASINGHE, Legal Counsellor, Legal Directorate, Foreign and Commonwealth Office

OBSERVERS / OBSERVATEURS

HOLY SEE/ SAINT SIÈGE,
M. Grégor PUPPINCK

**EUROPEAN NETWORK OF HUMAN RIGHTS INSTITUTIONS (ENNHRI) / RÉSEAU
EUROPÉEN DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME**

Ms. Julie Lejeune, Legal Policy Officer, Permanent Secretariat, European Network of National Human Rights Institutions(ENHRI)

**REGISTRY OF THE EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS / GREFFE DE LA COUR
EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME**

Mr. John DARCY, Deputy Head of the Private Office of the President, European Court of Human Rights

Non governmental Organisations / Organisations non-gouvernementales**Amnesty International**

Mr. Sébastien Ramu, Senior Legal Adviser - Law and Policy, International Secretariat

ETUC

Mr. Klaus LÖRCHER, ETUC Human Rights Advisor

Mr. Stefan CLAUWAERT, Senior Researcher at the European Trade Union Institute (ETUI) and ETUC Representative in the Governmental Committee of the European Social Charter

* * * *

SECRETARIAT

**DG I – Human Rights and Rule of Law / Droits de l'homme et Etat de droit
Council of Europe / Conseil de l'Europe, F-67075 Strasbourg Cedex**

Mr. Mikhail LOBOV, Head of Human Rights Policy and Co-operation Department / Chef du Service des politiques et de la coopération en matière de droits de l'Homme

Ms. Irène KITSOU-MILONAS, Head of the Unit on the system of the European Convention on Human Rights / Chef de l'Unité sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme, Secretary of the DH-SYSC / Secrétaire du DH-SYSC

Ms. Virginie FLORES, Administrator/Administratrice, Unit on the system of the European Convention on Human Rights / Unité sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme

Ms. Simona MARINA, Assistant/Assistante, Unit on the system of the European Convention on Human Rights / Unité sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme

Ms. Elisa SAARI, Trainee / Stagiaire

INTERPRETERS/INTERPRETES

Gillian WAKENHUT

Christopher TYCZKA
Christine TRAPP

* * *

Annexe II - Ordre du jour (tel qu'adopté)

Point 1 : Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et élection d'un/une vice-président(e)

- Rapport de la 86^e réunion du CDDH (6-8 décembre 2016) [CDDH\(2016\)R86](#)
- Rapport de la 2^e réunion du DH-SYSC (8-10 novembre 2016) [DH-SYSC\(2016\)R2](#)
- Rapport de la 85^e réunion du CDDH (7-11 décembre 2015) [CDDH\(2016\)R85](#)
- Rapport de la 9^e réunion du DH-GDR (17-20 novembre 2015) [DH-GDR\(2015\)R9](#)
- Rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention européenne des droits de l'homme [CDDH\(2015\)R84](#)
[Addendum I](#)
- Déclaration de Bruxelles [CDDH\(2015\)004](#)
- Déclaration de Brighton [CDDH\(2012\)007](#)
- Déclaration d'Izmir [CDDH\(2011\)010](#)
- Déclaration d'Interlaken [CDDH\(2010\)001](#)
- Déclaration de Rome
- Décisions adoptées lors de la 1252^e réunion des Délégués des Ministres sur le rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention européenne des droits de l'homme (30 mars 2016) [DH-SYSC\(2016\)009](#)
- Mandat du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC) pour 2016-2017 [DH-SYSC\(2016\)003](#)
- Résolution du Comité des Ministres CM/Res(2011)24 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail [CDDH\(2011\)012](#)

Point 2 : Travaux sur la place de la Convention européenne des droits de l'homme dans l'ordre juridique européen et international

- Projet de programme du Séminaire organisé pour le lancement des travaux du DH-SYSC-II, co-organisé par *PluriCourts* et le Conseil de l'Europe
- Rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention européenne des droits de l'homme [CDDH\(2015\)R84 Addendum I](#)
- Rapport de la 86^e réunion du CDDH (6-8 décembre 2016) [CDDH\(2016\)R86](#)
- Rapport de la 2^e réunion du DH-SYSC (8-10 novembre 2016) [DH-SYSC\(2016\)R2](#)
- Observations de la Cour sur le rapport du CDDH sur l'avenir à long terme du système de la Convention [#5281071](#)

Point 3 : Organisation des travaux futurs

* * *

Annexe III – Programme du séminaire**Mercredi 29 mars 2017****Session d'ouverture : 9h30 – 10h00**

- Christos Giakoumopoulos, Directeur, Direction des Droits de l'Homme, Conseil de l'Europe
- Andreas Føllesdal, Professeur, Co-Directeur, PluriCourts, Faculté de droit, Université d'Oslo

1^{ère} session – La CEDH et le droit international général

10h00-11h15 : 1^{ère} partie – Questions générales d'interprétation des traités et la Cour européenne des droits de l'homme, présidée par Päivi Kaukoranta, Présidente du Comité des Conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI), Directrice Générale, Service juridique, Ministère des Affaires étrangères de la Finlande

- Geir Ulfstein, Professeur, Co-Directeur, PluriCourts, Université d'Oslo :
« L'Interprétation de la CEDH à la lumière de la Convention de Vienne sur le droit des traités »
- James Crawford, Juge, Cour internationale de Justice : *« L'interprétation des traités des droits de l'homme par la Cour internationale de justice »*
- Helen Keller, Juge, Cour européenne des droits de l'homme : *« La dilution du droit international contraignant par la Cour : justifiée par les valeurs relatives aux droits de l'homme ? »*
- Mark Entin, Professeur, Institut d'État des relations internationales de Moscou (Université MGIMO) et Université fédérale de la Baltique de Kaliningrad : *« L'impact de la CEDH sur le droit international contemporain et la conscience juridique »*

11h15-11h45 : Pause-café

11h45-13h00 : Discussion

13h00-14h30 : Pause déjeuner

14h30-15h15 : 2^{ème} partie – Défis spécifiques d'interaction entre la CEDH et le droit international général, présidée par Florence Merloz, Présidente du DH-SYSC-II, Sous-directrice des droits de l'homme, Direction des affaires juridiques du Ministère français des Affaires Etrangères et du Développement international

- Linos-Alexandre Sicilianos, Juge, Cour européenne des droits de l'homme : « *La Cour européenne des droits de l'homme et le Conseil de sécurité des Nations Unies : Vers une harmonisation systémique* »
- Ledi Bianku, Juge, Cour européenne des droits de l'homme : « *La Cour européenne des droits de l'homme et le droit humanitaire avec l'accent mis sur la pertinence de l'arrêt dans l'affaire Hassan c. Royaume-Uni* »
- Freya Baetens, Professeur, PluriCourts, Université d'Oslo : « *Non-discrimination : fertilisation croisée des tests de comparaison entre les droits de l'homme et les tribunaux sur l'investissement* »

15h15-16h15 : Discussion

16h15-16h45 : Pause-café

16h45-17h00 : 2^{ème} Session – Relations avec d'autres traités et organes de contrôle internationaux des droits de l'homme, présidée par Morten Ruud, Ministère norvégien de la Justice, ancien Président du Comité d'experts sur la réforme de la Cour (DH-GDR)

- Anja Seibert-Fohr, Professeur, Université de Heidelberg: « *La Cour européenne des droits de l'homme et le Comité des droits de l'homme* »

17h30 : Réception organisée par la Représentation permanente de la Norvège auprès du Conseil de l'Europe – Salon Bleu, Palais de l'Europe

Jedi 30 mars

9h30-10h15 : Suite de la 2^{ème} Session

- Vibeke Blaker Strand, Professeur, Université d'Oslo: « *La Cour européenne des droits de l'homme, la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)* »
- Kjetil Larsen, Professeur, Centre norvégien pour les droits de l'homme: « *La Cour européenne des droits de l'homme et la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées* »

10h15-11h00 : Discussion

11h00 : Photo de groupe

11h10-11h30 : Pause-café

11h30-12h15 : 3^{ème} Session – la CEDH et l'adhésion de l'UE - les conséquences du retard

présidée par Morten Ruud, Ministère norvégien de la Justice, ancien Président du Comité d'experts sur la réforme de la Cour (DH-GDR)

- Martin Kuijer, Professeur, Université Libre d'Amsterdam ; Conseiller juridique du Ministère de la Sécurité et de la Justice des Pays-Bas : « *La place du mécanisme de la CEDH dans l'ordre juridique de l'UE : les conséquences du retard de l'adhésion* »
- Tonje Meinich, Chef du Département des Affaires européennes et internationales, Ministère norvégien de la Justice, ancienne Présidente du Groupe de travail informel du CDDH sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (CDDH-UE) : « *Défis dans les négociations et l'avis de la CJUE* »
- Alexey Ispolinov, Professeur, Responsable de la Chaire de Droit international, Université d'Etat de Moscou : « *Les conséquences du retard : le point de vue d'un Etat non-membre de l'UE* »

12h15-13h00 : Discussion

13h00 : Fin du séminaire

* * *